

Formation Didascal sur trois années

1. Le but de la formation

Didascal est un institut de formation qui s'inscrit dans le champ de la formation professionnelle pour adulte. Son programme de formation et les modalités mises en œuvre visent à accompagner le développement des compétences professionnelles du participant, mises au service :

- D'une pratique pédagogique (présente ou à venir) en école Steiner, ou
- D'une pratique pédagogique (présente ou à venir) dans une autre institution, ou
- D'un environnement socio-éducatif (gestion d'école ou autre institution socio-culturelle).

2. Axe directeur, intention fondamentale de l'organisme de formation

- Inscription dans une démarche d'ouverture au monde de la pédagogie, de la culture,...
- Mises en perspective des différents courants pédagogiques,
- Fidélité aux fondements de la pédagogie Steiner Waldorf, tout en se liant à d'autres acteurs en pédagogie, dans une démarche de recherche et d'innovation.

3. Qualité des formateurs

Les formateurs intervenants répondent aux critères définis par l'Institut de formation quant à leurs diplômes et à leur expérience professionnelle.

4. Objectifs généraux de la formation

Didascal construit son programme de formation afin de permettre au participant de :

- Développer des savoirs, savoir-faire, savoir-être, et notamment développer des compétences professionnelles dans le secteur de la pédagogie (de la toute petite enfance et de la petite enfance ou bien de l'enfance et de l'adolescence),
- Développer des capacités de dialogue avec l'approche de différentes pédagogies,
- S'inscrire dans une dynamique de recherche,
- S'inscrire dans une démarche d'auto-éducation : auto-observation, repérage des forces et des faiblesses, recherche de remédiation.

5. Durée de la formation

Chacune des trois années de formation se déroule du mois septembre au mois de juillet, à raison de 35 journées, réparties sur 9 week-ends et 3 sessions de 3 à 6 jours, correspondant à 207 heures de formation sur site (hors dimanches et jours fériés).

A ces heures s'ajoutent 53 heures de tutorats, échanges, ateliers libre et mises en pratique, ainsi que des stages pratiques dans un établissement scolaire Steiner – Waldorf (2 semaines) ou structures petite enfance s'inspirant de la pédagogie Steiner-Waldorf.

6. Programme de formation

De manière transversale, l'approche pédagogique vise à favoriser le développement chez le participant de ses aptitudes sur le plan de la créativité, de la recherche et de l'autonomie. Cette approche est mise au service d'une démarche didactique et expérientielle de co-construction de compétences professionnelles. Présente dans l'ensemble des cours, elle est développée de manière singulière dans le travail manuel et artistique : travaux manuels, arts plastiques et eurhythmie.

Elle se complète par la mise en œuvre d'une expérience concrète au travers de stages pratiques et de présentations de séquences pédagogiques.

Différents travaux individuels sont réalisés pendant les 3 années de formation. Dès la 2ème année, le participant détermine un thème de recherche qu'il aura à présenter à l'écrit puis à l'oral en fin de formation.

Objectifs opérationnels

- Appréhender son chemin de formation dans le cadre d'un projet professionnel,
- S'inscrire dans une démarche de recherche, de co-construction et de co-responsabilité de son parcours de formation en s'appuyant sur son expérience personnelle et ou professionnelle (passée ou présente),
- Observer son processus de découverte, d'apprentissage, d'appropriation (auto-évaluation),
- Explorer les dimensions de la personnalité : de l'intime au professionnel, démarche d'auto-éducation,
- Connaître les bases anthropologiques du développement de l'enfant,
- S'exercer à la pratique pédagogique spécifique à l'âge de l'enfant dans le cadre des ateliers pédagogiques et des stages pratiques,
- Découvrir et mettre en pratique une démarche d'observation phénoménologique,
- Développer sa créativité (importance du processus et non du résultat),
- Développer une dynamique participative, de collaboration, de rencontre sociale.

Modules de formation

Le programme de formation, s'organise à partir des 4 modules de formation définis ci-après, dans le choix d'une interaction entre apports théoriques et pratiques pédagogiques et artistiques.

Module I : Connaissance de l'enfant et arrière-plans pédagogiques

Compétences développées :

Se familiariser avec les théories du développement de l'être humain.

Se placer dans son contexte social, culturel, éducatif.

Développer une vue d'ensemble de l'approche pédagogique spécifique à la pédagogie Steiner-Waldorf dans une prise en compte du développement complet de l'enfant (de la naissance à sa 21^{ème} année).

Être capable de comprendre l'enfant dans son processus de croissance et de métamorphose.

Repérer les spécificités de chaque étape du développement de l'enfant.

Appréhender l'acquisition des compétences et capacités de l'enfant sur les plans corporel, émotionnel et cognitif.

Resituer cette approche pédagogique dans notre environnement éducatif contemporain.

S'appuyer sur les compétences fondamentales de l'enfant : l'imitation, le mouvement, le langage, la pensée, les sens, les compétences sociales,...

Approcher la pédagogie dans le sens d'une démarche de prévention.

Faire des ponts avec les autres pédagogies.

Module II : Gestes pédagogiques et pratiques éducatives

Compétences développées :

Mettre en œuvre une démarche éducative qui vise le soutien des processus d'épanouissement physique, émotionnel et mental de l'enfant.

Exercer une observation précise et objective.

Mobiliser une pensée vivante par l'approche de la phénoménologie goethéenne.

Accompagner l'enfant dans l'épanouissement de sa personnalité.

Inscrire la démarche d'accompagnement de l'enfant dans le respect de son environnement naturel.

Utiliser le rythme comme support d'accompagnement à la pratique pédagogique.

Organiser et faire vivre aux enfants les fêtes de saison.

Etre en lien avec son environnement naturel et accompagner l'enfant dans son lien à la nature.

Faire vivre des expériences concrètes et sensorielles aux enfants.

Exercer les pratiques pédagogiques adaptées à l'âge de l'enfant (l'enfant de moins de 7 ans ou l'enfant de 7 ans à 18 ans).

Mettre en œuvre une pratique pédagogique adaptée à l'âge et aux besoins des enfants.

Développer une attitude professionnelle adaptée.

Module III : Communication interne et externe

Compétences développées :

Développer une démarche de partenariat avec les parents : continuité éducation, coéducation,...

Elaborer le processus de suivi de l'enfant, adapté à l'âge de l'enfant et aux besoins des familles.

Animer une réunion, présenter un thème pédagogique.

Travailler en équipe, définir les modalités de travail collégial, de prise de décision,...

Etablir les bases organisationnelles de la structure.

Travailler avec les partenaires sociaux, culturels et institutionnels.

Elaborer un projet d'établissement, un projet éducatif et pédagogique.

Module IV : Démarche d'auto-éducation du professionnel

Compétences développées :

Situer son projet professionnel dans son parcours personnel, de vie.

S'inscrire dans une démarche de responsabilisation de son parcours de formation.

S'observer dans sa démarche de formation, s'auto-évaluer dans son processus de formation.

S'inscrire dans une démarche de co-construction dans le développement de ses compétences professionnelles.

Réaliser les travaux de préparation des sessions de formation, et d'appropriation des apports didactiques.

S'inscrire dans une démarche de recherche sur un thème pédagogique (dès la 2^{ème} année).

Participer aux ateliers artistiques favorables au développement de :

- ✓ la compréhension du rôle de l'art dans le développement de l'enfant,
- ✓ la mobilité, la coordination, la concentration,
- ✓ l'écoute, la présence à l'autre, sa sensibilité musicale par le mouvement,
- ✓ l'orientation dans l'espace,
- ✓ l'acquisition des bases de la peinture, du dessin et du modelage, en lien avec la pédagogie,
- ✓ la créativité et une sensibilité esthétique,
- ✓ la conscience de son propre schéma corporel,
- ✓ la motricité fine (exercices de doigts),
- ✓ la relation à l'autre,
- ✓ la construction de sa place dans un groupe,
- ✓ l'apprentissage par le corps,
- ✓ la posture corporelle dans l'exercice professionnel,
- ✓ la capacité à poser sa voix dans la parole et le chant,
- ✓ la capacité à chanter ensemble pour travailler la synergie de groupe,
- ✓ l'autonomie manuelle par la maîtrise et les bases techniques nécessaires aux réalisations des supports pédagogiques,
- ✓ du sens du toucher par la rencontre des matières naturelles,
- ✓ de l'aisance, la précision et la qualité dans le geste créateur.

Module transversal : stages pratiques en milieu professionnel

Compétences développées :

Observer le fonctionnement d'une classe ou d'une structure d'accueil de la petite enfance.

Exercer et évaluer sa pratique professionnelle.

Développer des compétences professionnelles par une pratique sur le terrain.

Établir des liens entre l'approche théorique de la pédagogie et la pratique du terrain.

Valider son choix professionnel.

7. Les stages pratiques

Les stages pratiques s'organisent tout au long de la formation : 6 à 8 semaines de stages sont à réaliser. Chaque période est favorable à un développement progressif des compétences professionnelles. Le vécu de chaque participant à la formation, lors de son stage pratique en structure éducative, pédagogique ou d'enseignement du primaire et du secondaire, est l'occasion de construire des liens entre la théorie et la pratique.

8. Travail de recherche pédagogique présenté en fin de formation

Objectif du travail de recherche pédagogique

- adopter une démarche réflexive sur ses acquis et compétences professionnelles élaborées au cours de la formation.
- replacer les apports de la formation : cours, ateliers, lectures, stages, expériences professionnelles, enquêtes et autres ressources,... dans la perspective d'une démarche de recherche.
- élaborer un objet de recherche et construire un support de présentation de ce travail de recherche (travail écrit, travail artistique, portfolio...).

Critères d'évaluation du Travail de recherche pédagogique :

3 temps sont ici distingués ; pour chacun plusieurs critères sont définis.

Evaluation du processus

- Pertinence et cohérence du thème :
Le thème est cohérent par rapport à la formation suivie. Il est pertinent au regard du projet personnel de l'étudiant et démontre son ouverture au monde.
- Lisibilité et approfondissement du travail de recherche :
Le travail de recherche s'appuie sur une bibliographie de référence. L'avancée réelle est concrétisée par des productions visibles ou tangibles.

- Inscription dans la démarche portfolio :

Le travail réalisé autour du thème s'est déroulé de manière suivie et en lien avec le processus de formation. Il démontre l'engagement de l'étudiant dans la démarche.

Evaluation de l'écrit

- Clarté du plan :

Le plan est énoncé clairement, il rend compte de la cohérence et de la structure globale de l'écrit.

- Compréhensibilité du thème :

Le thème est clairement énoncé dans l'introduction et resitué dans le contexte global de l'étude.

L'ensemble de l'écrit démontre la maîtrise du thème et présente des ponts entre théorie et pratique.

- Intérêt de l'écrit (écrit vivant), originalité de la présentation :
L'écrit est riche, varié, motivant, agréable. Sa diffusion en est possible.

- Lisibilité de l'écrit : fluidité, respect de la grammaire, de la syntaxe,...

Critères d'admission à la présentation orale

- Avancée réelle et concrétisée par des productions tangibles depuis la Se3.
- Présentation d'un document écrit ou d'une production tangible pour la Se9.
- Dépôt d'un document terminé pour la session Se10.
- Garantie d'une préparation sérieuse à la présentation orale entre juin et juillet.

Evaluation de l'oral

- Clarté dans l'annonce du thème,
- L'annonce du thème est clairement posée, définie. Elle met le récepteur en situation d'ouverture,
- Originalité de présentation,
- L'approche est variée : différents temps permettent à l'auditeur de maintenir son attention (partie pratique, artistique, théorique...),
- Maîtrise du thème,
- La présentation orale démontre d'une bonne maîtrise du thème : synthèse de l'essence du sujet,
- L'étudiant se fait comprendre, il démontre sa capacité à transmettre ses idées et à répondre aux questions qui lui seront posées,
- Expression orale : voix claire, rythme soutenu,
- Gestion du temps : Les différentes parties sont respectées, du temps est laissé à la conclusion et aux questions.

9. Modalités de validation de l'année

Validation de l'année

- ✓ Le participant a été présent à au moins l'équivalent de 90% des sessions : participation active à l'ensemble des cours et ateliers pédagogiques et artistiques (en cas d'absence égale ou supérieure à l'équivalent de 10% des sessions, l'équipe pédagogique décide au cas par cas de la validation ou non de l'année),
- ✓ les travaux demandés par l'équipe pédagogique au cours de l'année ont été validés par le référent,
- ✓ les stages de l'année sont réalisés, les rapports de stage remis et validés par le référent,

- ✓ le projet individuel de formation est validé.

Validation de la formation

- ✓ L'attestation : elle valide la présence aux différents modules de formation suivis par le participant,
- ✓ Le certificat de formation: le participant a validé tout le cycle de formation (cours, travaux réguliers, stages, travail de recherche pédagogique de fin de formation, présenté publiquement,...),
- ✓ L'attestation de compétences: le participant a validé le cycle de formation, et a développé des compétences pédagogiques dans sa pratique professionnelle, certifiées par le formateur référent.

Etabli à Sorgues le 17 mars 2022

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Pour Didascal,

Willem Meesters